

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE-RENDU DE SEANCE**  
**Mairie de Ratières**

-----  
Séance du 13 Juin 2023 à 19h00  
-----

Présents : Mr Denis AUGIER, Mr David BOUVIER, Mme Evelyne JAY, Mme Sylvia MOURVILLIER, Mr Daniel SIRERA

Excusés : Mr Gérard BERTRAND, Mme Cécile DEHAN, Mr Jean-Christophe POUSSE, Mme Marie-Pierre LACROIX

Absent : Mme Chantal SOUMILLE-DONY

Secrétaire de séance : Mme JAY Evelyne

Président de séance : Mr David BOUVIER

Date de la convocation : 08.06.2023

-----  
Compte-rendu du Conseil municipal du 04 Avril 2023 : approuvé à l'unanimité

**Délibération renouvellement commission de contrôle des liste électorales**

Monsieur le Maire explique q »il est nécessaire de prendre une délibération concernant le renouvellement de cette commission de contrôle pour les communes de moins de 1000 habitants.

Aucun changement à prévoir : Mme MOURVILLIER Sylvia, Mme MOUVILLIER Mauricette, Mr MOURIER Julien.

Vote à l'unanimité

**Délibération passage obligatoire en M57 au 01.01.2024**

Mr le Maire explique que la DGFIP impose un passage en M57 au 01.01.2024, en remplacement de la M14.  
Nomenclature développée pour un meilleur suivi comptable.

Vote à l'unanimité

**Délibération pour la création du colombarium**

Mr le Maire expose les devis concernant les travaux du colombarium. Celui de l'entreprise GUIMBAUD présente une meilleure prestation pour un montant HT de 11186.79 € HT, pour 9 casiers.

Base de la demande de subvention 10200.00 € (Devis de 2021)

Vote à l'unanimité

**Délibération rénovation mur bâtiment de la cure**

Mr le Maire expose le devis de l'entreprise Rock'n wood concernant le projet de joins de pierre et habillage en fausse pierre.  
Montant HT 1607.50 €.

Vote à l'unanimité

**QUESTIONS DIVERSES :**

Logement ancienne mairie : Présentation des devis reçus – Environ 89000 € HT soit 107000 € TTC

Validation des entreprises lors d'un prochain conseil municipal.

**Repas intergénérationnel du 17.06.2023**

Venu du traiteur à 16h00

137 repas prévus

Disposition tables, traiteur et groupe de musique à voir

Séance levée à 20h15

A Ratières

Le 22.06.2023

Le Maire,

David BOUVIER

